



## FIA : Evaluation des « Too lates »

Too lates = Inspections non réalisées selon les fréquences du programme d'inspection (IPROG)

Causes principales des too lates (à préciser par UNIC et préciser les autres priorités) :

Plan de personnel ULC non rempli depuis plusieurs années

Priorisation des contrôles en ULC (NC > prestations urgentes et obligatoires opérateurs > échantillonnage > recontrôle > etc.)

Inspection = 7<sup>ème</sup> priorité

Nombre croissant de NC et recontrôles

Incidents-crisis comme fipronil/Veviba

Contrôles renforcés

Estimation des too lates cumulés (période 2018-2019) : 39.138

IPROG a été réalisé à 64%

DIS (59% de réalisation)

PRI (65% de réalisation)

TRA (76% de réalisation).



## FIA : gestion des Too lates

Mesures 2020 pour réduire les too lates cumulés

➤ **Utilisation des EFT engagés dans le cadre du Brexit**

En réalité, peu d'effet compte tenu du Covid (e.a. fermeture des établissements)

Mesures pour éliminer les too lates à partir de 2021 (I PROG réalisé à 100 %) => meilleure adéquation entre moyens disponibles et activités à exécuter

*(Sachant qu'un PP ULC comblé à 95% et une hiérarchie des priorités inchangée génèreraient +/- 9.300 too lates/an)*

➤ **Remise des compteurs « too lates » à zéro**

➤ **Ajustement des fréquences en DIS**

1. Adaptation des fréquences de base (Fb), réduite (Fr), élevée (Fe)  
Fb=0,25 / Fr=0,17 / Fe=0,5 pour tout le secteur DIS, sauf :  
Fb=0,5 / Fr=0,25 / Fe=1 pour les cuisines centrales, les cuisines de collectivité YOPI avec préparation (crèches, hôpitaux, maisons de repos, écoles, biberonneries)
2. Inspections de suivi remplacées par Fe

Aboutit à un Iprog réaliste p/r moyens, avec une vigilance accrue sur certains LAP sensibles (donc approche basée sur le risque)



## FIA : gestion des Too lates

### ➤ Instruction prévoyant que les « starters » DIS soient inspectés dans les 2 premières années d'activité

Assure un premier contrôle suffisamment rapide dans un secteur avec un turn-over important

### ➤ Gestion des plaintes en tant qu'inspections du IPLAN

Permet de « rentabiliser » ces contrôles dans l'implémentation de IPROG

➤ Assurer un comblement du PP à min. 95% et répartition des EFT selon les besoins EFT estimés en PRI, TRA, DIS (dépend aussi de l'impact des nouvelles décisions budgétaires)

➤ Priorité pour le contrôle des opérateurs non contrôlés dans le cadre de la fréquence prévue (et faisant donc partie des too late passés)

Ces perspectives restent tributaires des

- éventuelles situations d'incident/crise
- moyens budgétaires / en personnel mis à la disposition de l'AFSCA dans les années à venir